



## **Procès verbal des débats du bureau communautaire du 10 juillet 2009**

L'an 2009, le vendredi 10 juillet le bureau communautaire dûment convoqué par son président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, immeuble « LE PHARE » salle des deux rives – 8<sup>ème</sup> étage – 455, promenade des Anglais - 06200 Nice – sous la présidence de monsieur Christian ESTROSI, président de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur. La séance est ouverte à 9 heures 00.

Ettaient présents : *M. Christian ESTROSI, M. Alain FRERE, M. Honoré COLOMAS, M. Pierre-Paul LEONELLI, M. Rudy SALLES, M. Jean-Louis SCOFFIE, M. Alain PHILIP, M. Antoine VERAN, Mme Gisèle KRUPPERT, Mme Isabelle BRES, M. Hervé PAUL, M. Alexandre FERRETTI, M. Jean-François SPINELLI, M. Jean-Paul FABRE, M. Roger MARTIN, M. Henri ROUX, M. Gérard GROSGOGÉAT, M. Xavier BECK, M. Michel MEÏNI, M. Jean-Michel SEMPERE, M. Stéphane CHERKI, Mme Monique GIRAUD-LAZZARI, M. Robert INJEY, M. Rémi GAECHTER, Mme Nadia LEVI.*

Ettaient excusés : *M. Louis NEGRE pouvoir à M. Christian ESTROSI, M. Henri REVEL, M. Christian IACONO, Mme Dominique ESTROSI-SASSONE pouvoir à M. Pierre-Paul LEONELLI, M. René VESTRI pouvoir à M. Antoine VERAN, M. Jean ICART pouvoir à M. Honoré COLOMAS, M. Roger ROUX pouvoir à M. Xavier BECK, M. Julien MARTINEZ, M. Olivier BETTATI, Mme Véronique PAQUIS pouvoir à M. Alain PHILIP, M. Patrick ALLEMAND,*

**NICE COTE D'AZUR**  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**réunion du vendredi 10 juillet 2009**

La séance est ouverte à 9 h par monsieur Christian Estrosi,  
président de Nice Côte d'Azur

**M. LE PRESIDENT.**- Mes chers amis, bonjour à ceux qui viennent de nous rejoindre.

Je vous propose de désigner Hervé Paul en qualité de secrétaire de séance et je lui demande de bien vouloir procéder à l'appel.

Je lui passe tout de suite la parole.

*Monsieur Hervé Paul procède à l'appel des membres du bureau communautaire.*

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous remercie.

Je souhaite tout d'abord la bienvenue à deux nouveaux membres du bureau qui ont été élus par notre conseil communautaire le 26 juin dernier : Nadia Lévi, conseillère municipale de Nice et Roger Martin, adjoint au maire de Cagnes-sur-Mer qui succède à Marie-José Bandecchi au poste de 19<sup>e</sup> vice-président. Nous vous souhaitons à l'un et à l'autre la bienvenue parmi nous.

Pour commencer, je sou mets à votre approbation le procès-verbal de la séance du 12 juin 2009. Y a-t-il des observations ?

*Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 12 juin 2009 est approuvé à l'unanimité.*

Avant d'aborder l'examen des dossiers, je vous demande l'autorisation de rattacher à l'ordre du jour du bureau la délibération suivante :

9.7 *Port de Nice - Rénovation urbanistique des voiries latérales - Convention avec le conseil général des Alpes-Maritimes*

Y a-t-il des observations ?

*Accord unanime des membres du bureau.*

Cette délibération est donc rattachée à notre ordre du jour.

J'en viens maintenant à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI,  
PRESIDENT**

**0.1 Charte de coopération et de solidarité - Fonds de concours 2008 - Affectation d'une première tranche - Convention avec la commune d'Eze**

*La délibération n° 0.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**0.2 Charte de coopération et de solidarité - Fonds de concours 2007 - Tranche 1 - Avenant n° 2 à la convention de coopération avec la commune de La Trinité - Modification de la liste des opérations**

**0.3 Charte de coopération et de solidarité - Fonds de concours 2008 - Affectation d'une seconde tranche - Convention avec la commune de La Trinité**

*Les délibérations n° 0.2 et 0.3, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

**M. LE PRESIDENT.**- Nous passons maintenant aux délibérations des différents vice-présidents. Je vous rappelle que s'il y a des questions, ils y répondront personnellement.

Les dossiers n° 1.1 à 1.6 sont ceux de Nadia Lévi qui a désormais délégation des ressources humaines à mes côtés.

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MADAME NADIA LEVI,  
CONSEILLERE COMMUNAUTAIRE**

**1.1 Convention relative à l'extension de l'utilisation des licences du progiciel HR Access de gestion des ressources humaines et de la paie de la communauté urbaine Nice Côte d'Azur**

*La délibération n° 1.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**M. LE PRESIDENT.**- Les quatre dossiers suivants sont relatifs à des recrutements sur des postes déjà existants au tableau des effectifs de Nice Côte d'Azur. Vous en avez tous pris connaissance.

**1.2 Recrutement d'un agent non titulaire pour exercer les fonctions d'ingénieur intégration systèmes au sein de la direction des systèmes d'information sur un poste existant**

**1.3 Recrutement d'un agent non titulaire pour exercer les fonctions de chargé de mission auprès du directeur général des services au sein de la direction générale des services sur un poste existant**

**1.4 Recrutement d'un agent non titulaire pour exercer les fonctions d'architecte paysagiste au sein de la direction voirie et circulation sur un poste existant**

**1.5 Recrutement d'un agent non titulaire pour exercer les fonctions d'ingénieur d'études en circulation au sein de la direction voirie et circulation sur un poste existant**

*Les délibérations n° 1.2 à 1.5, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

**1.6 Recrutement d'agents saisonniers ou occasionnels pour l'année 2009**

**M. GAECHTER.**- Monsieur le Président, je souhaiterais savoir à quelle période ces cent emplois saisonniers seront mis en place et dans quels lieux.

**M. LE MAIRE**.- Madame Lévi ?

**Mme LEVI**.- Ils sont en place actuellement, pour cet été. Ils sont sur les plages, surtout pour faire de la prévention et de l'information auprès du public.

***La délibération n° 1.6, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**DOSSIER PRESENTE PAR  
MONSIEUR ROGER MARTIN,  
VICE-PRESIDENT**

**1.7 Financement des études de préfiguration du centre national de référence santé - Avenant n° 1 avec l'association pôle de compétitivité solutions communicantes sécurisées (SCS)**

***La délibération n° 1.7, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR HONORE COLOMAS,  
VICE-PRESIDENT**

**2.1 Politique foncière - Convention multi-sites logements avec l'établissement public foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur - Avenant n° 3**

**2.2 Politique foncière - Convention cadre avec l'établissement public foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur - Avenant n° 3**

***Les délibérations n° 2.1 et 2.2, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.***

***Messieurs Christian Estrosi, Hervé Paul et Alain Philip, représentants de Nice Côte d'Azur au conseil d'administration de l'établissement public foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur, ne prennent pas part au vote.***

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR HONORE COLOMAS,  
VICE-PRESIDENT**

- 4.1 Commune de Nice - Travaux de voirie pour la matérialisation des entrées carrossables sur chaussée à la demande des riverains - Approbation de la convention type - Fixation des tarifs**
- 4.2 Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée portant création d'une aire de stationnement à Levens - Avenant n° 1**

**M. LE PRESIDENT.**- Une version modifiée annexée à la délibération n° 4.2 vous a été distribuée en début de séance pour corriger une erreur matérielle.

Je mets aux voix ces deux délibérations.

***Les délibérations n° 4.1 et 4.2, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.***

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR ALAIN PHILIP,  
VICE-PRESIDENT**

- 9.1 Mise en service des « vélos bleus » - Convention de partenariat avec Radio France/France Bleu**

***La délibération n° 9.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous précise que vous êtes tous conviés le 18 juillet au lancement des « vélos bleus » à 11 h, place Garibaldi.

- 9.2 Acquisition amiable d'un terrain route de la Sirole à Nice d'une superficie de 2 457 m<sup>2</sup> appartenant à la commune de Nice en vue de l'aménagement d'une aire de retournement de bus**
- 9.3 Commune de Nice - Parc urbain Paillon - Lancement de la procédure de concertation publique**

**9.4 Renouvellement de la convention instaurant un abonnement scolaire réglementé - Convention avec la SNCF**

**9.5 Nice Méridia - Prolongation de la durée de validité de la promesse de vente du lot n° 1 du lotissement Sainte-Marguerite - Avenant n° 2**

*Les délibérations n° 9.2 à 9.5, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

**9.6 Commission consultative économique des aéroports de la Côte d'Azur - Désignation d'un représentant**

**M. LE PRESIDENT.**- Il s'agit de la désignation d'un représentant suppléant. Je vous rappelle que monsieur Rudy Salles a été désigné en qualité de représentant titulaire en remplacement de monsieur Éric Ciotti. Je vous propose de désigner monsieur Louis Nègre qui était déjà le suppléant de monsieur Éric Ciotti.

*La délibération n° 9.6, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

*Monsieur Louis Nègre est désigné, en qualité de suppléant, pour siéger au sein de la commission consultative économique des aéroports de la Côte d'Azur :*

**9.7 Port de Nice - Rénovation urbanistique des voiries latérales - Convention avec le conseil général des Alpes-Maritimes**

*La délibération n° 9.7, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR ANTOINE VERAN,  
VICE-PRESIDENT**

**10.1 Systèmes d'information géographique - Convention cadre pour un partenariat avec le conseil général des Alpes-Maritimes**

*La délibération n° 10.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR HERVE PAUL,  
VICE-PRESIDENT**

**13.1 Entretien curatif du cours d'eau non domanial du Magnan -  
Procédure de déclaration d'intérêt général**

*La délibération n° 13.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**13.2 Commune de Saint-Laurent-du-Var - Augmentation des  
prélèvements d'eau et révision des périmètres de protection sur le  
champ de captage des Pugets - Mise en œuvre de la procédure de  
déclaration d'utilité publique**

**13.3 Octroi de cadeaux protocolaires à diverses occasions**

*Les délibérations n° 13.2 et 13.3, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI,  
PRESIDENT**

**15.1 Plan local pour l'insertion et l'emploi - Complément de  
programmation des actions 2009 relevant d'un subventionnement  
au moyen de conventions avec les opérateurs - Conventions avec les  
opérateurs**

*La délibération n° 15.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**M. LE PRESIDENT.**- Les quatre dossiers suivants sont relatifs aux contrats de cohésion sociale de Nice, La Trinité et Vence.

**15.2 Contrat urbain de cohésion sociale de Nice - Actions de la  
thématique prévention de la délinquance à l'échelle de la ville**

**15.3 Contrat urbain de cohésion sociale de La Trinité - Actions de  
développement social - Versement de subventions**

**15.4 Contrat urbain de cohésion sociale de La Trinité - Actions de développement social - Versement de subventions**

**15.5 Contrat urbain de cohésion sociale de Vence - Avenant n° 1**

**M. LE PRESIDENT.**- S'il n'y a pas d'observation, je mets aux voix les délibérations n° 15.2 à 15.5, en précisant que monsieur Jean-Louis Scoffié ne prend pas part au vote de la délibération n° 15.4.

*Les délibérations n° 15.2, 15.3 et 15.5, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

*La délibération n° 15.4, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.*

*Monsieur Jean-Louis Scoffié, président du centre communal d'action sociale, ne prend pas part au vote.*

**15.6 Délégation de la gestion et de l'attribution des aides à la pierre - Programmation des opérations relatives au parc public pour l'année 2009**

*La délibération n° 15.6, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**M. LE PRESIDENT.**- Les sept délibérations suivantes relèvent du développement de l'habitat.

**15.7 Développement de l'habitat - Convention partenariale pour le programme d'intérêt général communautaire de lutte contre l'habitat vacant et de résorption de l'habitat indigne - Précision de la participation de la communauté urbaine - Avenant n° 1**

**15.8 Développement de l'habitat - Agrément et attribution d'une subvention à la société d'économie mixte locale Habitat 06 pour la production en vente en état futur d'achèvement de 25 logements en prêt locatif social « la Grange Rimade » avenue de la Grange Rimade à Cagnes-sur-Mer - Avenant de prorogation n° 1**

**15.9 Développement de l'habitat - Agrément à la société anonyme Les Villages d'Or pour la construction de 28 logements en prêt locatif social pour personnes âgées chemin des Lavandins à Cagnes-sur-Mer - Affectation de l'autorisation de programme PLH 2009**

- 15.10 Développement de l'habitat - Attribution d'une subvention à l'entreprise sociale de l'habitat Nouveau Logis d'Azur pour la construction de 85 logements étudiants en prêt locatif social quartier Saint-Jean d'Angély à Nice - Avenant de prorogation n° 1**
- 15.11 Développement de l'habitat - Agrément et attribution de subventions à la société anonyme coopérative Poste Habitat Provence pour l'acquisition-amélioration de 35 logements dont 28 en prêt locatif à usage social et 7 en prêt locatif aidé d'intégration 41 rue Gounod à Nice - Affectation de l'autorisation de programme PLH 2009 et Pierre 2009**
- 15.12 Développement de l'habitat - Agrément et attribution de subventions à la société d'économie mixte de Vence pour l'acquisition-amélioration de 18 logements en prêt locatif aidé d'intégration dont 10 aux 5 et 7 rue de la Cabraire et 8 logements 14 avenue Général Leclerc à Vence pour former la maison relais « la Cabraire » - Affectation de l'autorisation de programme PLH 2009 et aide à la pierre 2009**
- 15.13 Développement de l'habitat - Modification de la délibération n° 15.11 du 20 février 2009 portant attribution d'une subvention à la société d'habitat et logement des Alpes-Maritimes SOHLAM pour la réalisation d'un logement en acquisition-amélioration en prêt locatif aidé d'intégration « 63 rue Pégurier » à Nice**

**M. LE PRESIDENT.**- S'il n'y a pas d'observation, je mets aux voix les délibérations n° 15.7 à 15.13.

*Les délibérations n° 15.7 à 15.13, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.*

- 15.14 Projet de rénovation urbaine du quartier des Moulins à Nice - Cofinancement d'une étude juridique et foncière - Convention avec l'établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA)**

*La délibération n° 15.14, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**DOSSIERS PRESENTES PAR  
MONSIEUR CHRISTIAN ESTROSI,  
PRESIDENT**

**M. LE PRESIDENT.**- Ce sont quatre dossiers qui concernent le développement de l'habitat.

- 24.1 Développement de l'habitat - Agrément et attribution d'une subvention à l'entreprise sociale de l'habitat logement et gestion immobilière pour la région méditerranéenne Logirem pour l'acquisition-amélioration de 11 logements dont 8 en prêt locatif à usage social et 3 en prêt locatif aidé d'intégration 5 rue de Sospel à Nice - Affectation de l'autorisation de programme PLH 2009 et Pierre 2009**
- 24.2 Développement de l'habitat - Agrément et attribution de subventions à l'entreprise sociale de l'habitat logement et gestion immobilière pour la région méditerranéenne Logirem pour l'acquisition-amélioration de 11 logements dont 8 en prêt locatif à usage social et 3 en prêt locatif aidé d'intégration 33 boulevard Raimbaldi à Nice - Affectation de l'autorisation de programme PLH 2009 et Pierre 2009**
- 24.3 Développement de l'habitat - Agrément et attribution d'une subvention à l'entreprise sociale de l'habitat logement et gestion immobilière pour la région méditerranéenne Logirem pour l'acquisition-amélioration de 20 logements dont 16 en prêt locatif à usage social et 4 en prêt locatif aidé d'intégration « le Saint-Jean » 20 rue Auguste Gal à Nice - Avenant de prorogation n° 1**
- 24.4 Développement de l'habitat - Attribution d'une subvention à l'entreprise sociale de l'habitat Erilia pour la construction de 89 logements étudiants en prêt locatif à usage social quartier Saint-Jean d'Angély à Nice - Avenant n° 2**

S'il n'y a pas d'observation, je mets aux voix ces délibérations.

***Les délibérations n° 24.1 à 24.4, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.***

**DOSSIER PRESENTE PAR  
MADAME VERONIQUE PAQUIS,  
CONSEILLER COMMUNAUTAIRE**

### **34.1 Syndicat mixte de la vallée du Loup - Désignation des représentants**

**M. LE PRESIDENT**.- Nous devons désigner deux représentants titulaires et deux représentants suppléants qui siégeront au sein du syndicat mixte de la vallée du Loup, Nice Côte d'Azur se substituant à la commune de Cagnes-sur-Mer au sein de ce syndicat.

Je vous propose de désigner, en qualité de titulaires, Roger Martin et Josiane Piret et, en qualité de suppléants, Antoine Antomarchi et Bernard Baudin.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Il n'y a pas d'autre candidature.

***La délibération n° 34.1, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.***

***Sont désignés pour siéger au sein du syndicat mixte de la vallée du Loup :***

**Titulaires**

**- Roger MARTIN  
- Josiane PIRET**

**Suppléants**

**- Antoine ANATOMARCHI  
- Bernard BAUDIN**

Il en est ainsi décidé.

Nous en avons terminé avec l'examen de l'ordre du jour. S'il n'y a pas de prise de parole, je vous propose de lever la séance.

**M. GAECHTER**.- Permettez-moi de faire une intervention en dehors du cadre des délibérations proposées.

J'ai été saisi à deux reprises sur les problèmes de débroussaillage sur les voies communautaires dans un certain nombre de villes et villages, ce qui, à cette époque de l'année, pose un problème de risque d'incendie, de départ de feu sur des talus et sur des voies communautaires. Cela reste à vérifier, bien entendu, mais je voulais quand même vous alerter sur cette situation qui peut être problématique. Merci.

**M. LE PRESIDENT.**- C'est pris en compte. On va regarder cela.

Est-ce que sur l'ensemble de vos communes, messieurs les maires, et c'est un vrai débat, vous avez le sentiment que les bordures des voies communautaires ne seraient pas débroussaillées ?

**M. FABRE.**- C'est quelque chose qu'on lance fin juin/début juillet pour essayer de ne faire qu'un seul passage. C'est donc en cours de traitement actuellement.

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous rappelle simplement que, sur les voiries communautaires, conformément à notre charte, j'ai donné délégation à chaque maire de son pôle de proximité pour qu'il soit justement attentif à ce que les services communautaires fassent le travail de proximité sur les voiries communautaires de la commune. A partir du moment où les maires ici présents me disent qu'ils sont attentifs à ce que, par rapport à un calendrier estival, les choses se fassent normalement comme elles se faisaient précédemment dans le cadre de l'entretien de leur commune, j'ai plutôt tendance à leur faire confiance.

**M. FRERE.**- Absolument.

**M. LE PRESIDENT.**- Je vous remercie, la séance est levée.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 20*

☆☆☆